

Formation

Mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables option A énergie électrique (TER option A)

Métiers de l'énergie

Objectifs

Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne Technicien en Energies Renouvelables (PAC, Eolien, Photovoltaïque) et qu'il soit capable :

- De Réaliser la mise en œuvre d'équipements utilisant des énergies renouvelables (pompes à chaleur, petites éoliennes, installations solaires photovoltaïques)
- D'effectuer la mise en service et la maintenance de ces installations
- De se tenir informé sur l'évolution des réglementations et technologies de matériel

Compétences visées

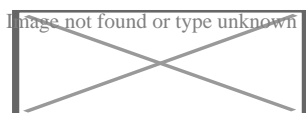
A l'issue de la formation, le candidat sera capable, sur des installations «Photovoltaïque, Eolien et PAC» de :

- Préparer et organiser son intervention en tenant compte des interactions entre les différents corps d'état.
- Reconnaître des éléments et/ou des appareils,
- Analyser une installation pour permettre une intervention (modifications, mise en service, maintenance).
- Prévoir les différentes phases de préparation du chantier ou de l'intervention en tenant compte des interactions entre les différents corps d'état.
- Vérifier les approvisionnements du chantier en tenant compte des interactions entre les différents corps d'état.
- Prendre en compte l'ensemble des exigences techniques et environnementales pour la mise en place des équipements et des réseaux d'utiliser ses connaissances technologiques et pratique pour mettre en œuvre des réseaux.

Admission

Formation gratuite et rémunérée pour l'alternant et accessible sous différents statuts : contrats d'apprentissage, de professionnalisation, ou autres dispositifs de la formation professionnelle et continue sous réserve de répondre aux critères d'admissibilité liés à la certification préparée.

Formulez vos vœux sur [Parcoursup](#).



Prérequis :

Bac Professionnel Électrotechnique Energie Equipements Communicants ou du Brevet Professionnel Installations et Equipements Électriques

Sur dérogation : un Bac Pro TISEC ou TMSEC

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet www.cciformation49.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



Niveau d'entrée

Bac ou équivalent
Par dérogation, des entrées en formation directement en 2ème année sont possibles, sous conditions.



Type de formation

Diplômant



Durée

1 an



Niveau de sortie

Bac ou équivalent



Accessibilité

Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par des réseaux de transports urbains. Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée.



Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, pro A. Pour tout autre profil consultez-nous.



Diplôme obtenu

Nom du diplôme : MC Technicien en énergies renouvelables option A énergie électrique (TER Option A) Code Diplôme : 01022704



Coût de la formation

Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par OPCO et/ou entreprises. Tarif : €. Nous consulter pour les possibilités de prises en charge.



Lieux de formation

Eurespace
Rue Eugène Brémond CS
22116 49321 CHOLET CEDEX

Labellisé



RSE Positive
labelucie.com

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Certification qualité délivrée pour les catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
FORMATION PAR APPRENTISSAGE
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
BILANS DE COMPETENCES



CCI Formation Angers - Cholet - Saumur

formation@maineetloire.cci.fr

www.cciformation49.fr

02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



La formation

1 Programme

Enseignement professionnel :

- Etude des installations (Petit Eolien, Pompe à Chaleur, Solaire Photovoltaïque)
- Energétique (Caractéristiques du bâti, Déperditions, RT 2012 – RT2020, Calcul de consommations énergétiques, Ventilation des bâtiments, Acoustique du bâtiment)
- Mise en œuvre, mise en service des installations
- Electricité
- Dessin
- Gestion
- Santé et sécurité du travail

Et après ?

4 Poursuite de formation

2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier - propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes. Pour découvrir nos équipements, retrouver ces informations sur notre page Filière et / ou Campus.

3 Évaluations

Modalités d'évaluations intermédiaires et finales

Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives, organisées en centre de formation et en entreprise, permettent de mesurer la progression de chaque apprenant. Des bilans organisés chaque semestre, sont l'occasion de réaliser des synthèses à des étapes clés du parcours.

Les épreuves de validation du diplôme se déroulent en cours et en fin de formation, conformément au règlement d'examen en CCF de ce diplôme. Si le candidat obtient la moyenne générale à l'issue des différentes situations d'évaluation, il valide son diplôme.

Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.

5 Métiers & entreprises

Les métiers

- Technicien en génie climatique
- Chef de chantier
- Chef d'équipe

Les entreprises

- Entreprises artisanales
- Entreprises de taille moyenne ou groupe spécialisé dans le domaine du génie électrique et climatique, réalisant des installations utilisant des énergies renouvelables.

Partenaires



La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet www.cciformation49.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)

